nomie une expression fort désagréable, si deux grands yeux noirs pleins de dignité ne venaient relever ce qu'il y a d'ignoble dans les traits du monarque.

» Je remarquai sur la table différens papiers, un portefeuille et une grande quantité de cigarres amoncelés (1). A côté de la table était placé un secrétaire, celui sans doute qui, au dire d'Irribery, renfermait les papiers envoyés de Murcie. Le roi, en me voyant, se leva de son fauteuil. Me conformant aux exigences de l'ancienne étiquette d'Espagne, je m'inclinai jusqu'à ses pieds et je lui pris la main pour la baiser. Il me releva à l'instant. « Que veux-tu, me dit-il, pourquoi veux-tu me voir? — Parce que j'ai l'espoir qu'en me faisant écouter avec attention de Votre Majesté, je parviendrai à détruire toutes les préventions qu'on lui a inspirées contre moi, pour lui arracher l'ordre de me traiter comme on l'a fait jusqu'à présent. — Tu fais partie d'une conspiration; il faut que tu me la révèles toute entière; je sais tout.... N'éprouves-tu pas des remords? Quels sont tes complices? — Le désir du bien public, sire, n'est pas une conspiration; si Votre Majesté sait tout, je n'ai rien à craindre. Tous les éclaircissemens qu'elle me demande serviront à désarmer son courroux; ils vous feront connaître, sire, que si vos sujets se détournent de Votre Majesté, ce n'est que pour se soustraire aux coups de ceux qui travaillent à rendre son auguste nom odieux. — Quels sont ceux qui t'ont séduit? Dis-le-moi, qui sont-ils? parle sans hésiter. — Sire, si Votre Majesté sait tout, elle doit savoir que personne ne m'a séduit: je ne connais aucun de ceux qu'elle veut que je nomme. — Tu dois savoir au moins le moyen de les découvrir; ton honneur t'oblige à m'obéir; choisis ta grâce ou ton malheur. — Que V. M. se mette à la tête de tous, et tous se découvriront. » A ces mots, Arellano s'élance de sa place comme un furieux, et m'interrompant du geste et de la voix: « Au fait, M. le beau parleur; pas tant de préambules ni de raisonnemens; voici du papier et une plume. Ecrivez-nous les noms des conjurés. S. M. est à la tête de ses royaumes..... Rien sous le soleil ne doit lui être caché... J'ai été en France, je connais tous vos secrets de franc-maçonnerie. Que sont devenus vos sermens sacrés envers votre religion et votre roi? » Durant ces discours insolens, le monarque se taisait et sa figure restait immobile. Je feignis de ne point prendre garde à ce misérable, et m'adressant au roi: « Sire, je ne connais personne. — Sire, le tribunal saura bien le forcer à parler. » Le roi lui jeta un regard dédaigneux. « Il est impossible que tu ne les connaisses pas. — Sire, si je voulais taire un crime, je fuirais la présence de Votre Majesté; je ne la chercherais pas: si me sentant coupable, je la cherchais, ce serait pour implorer un pardon, dont aujourd'hui je n'ai pas besoin. » Le roi resta pensif, et me regardant d'un œil perçant: « Expose-moi par écrit tout ce que tu as à me dire. » Et après une courte pause, les yeux toujours fixés sur moi, il prit un cigarre et se mit à fumer. « Fumes-tu. » Sur ma réponse affirmative, il dit, en s'adressant à Arellano qui entendait cet entretien avec un dépit concentré: « Qu'on lui envoie des cigarres. » Il me fit signe de me retirer; et quand, suivant l'usage, je lui pris la main pour la baiser, il pressa la mienne avec une sorte d'affection, et j'entendis, en sortant, qu'il disait à Arellano: « Quel dommage! Pauvre jeune homme! »

(1) Il y a à la Havane une fabrique de cigarres spécialement destinée à la consommation du roi. Il en fume 30 à 40 par jour. Chaque matin, il en fait placer une boîte dans son antichambre pour les gens de son service.

AFFICHES, ANNONCES ET AVIS DIVERS.

Vente d'immeubles à Neuf-Château.

Jeudi, treize décembre prochain, à dix heures du matin, à la requête des héritiers de feu Louis-Joseph Charlier, vivant marchand-tanneur à Neuf-Château, il sera, devant Me Motté, notaire, résidant audit lieu, procédé à la vente par enchères publiques, aux plus offrans et derniers enchérisseurs, sous des conditions très-avantageuses, des immeubles dont suit la désignation; savoir:

1° Une maison sise en la ville de Neuf-Château, consistant en corps-de-logis, cour, écuries, fournil et jardin, sur la grande route; cette maison, à raison de sa situation, est propre à tout établissement de commerce; elle est construite à neuf et en chaux, couverte en ardoises; elle se compose, au rez-de-chaussée, d'un vestibule, d'une cuisine, d'une salle à manger et de deux autres chambres; au premier, de quatre places correspondant à celles du rez-de-chaussée; au second, de six pièces. La distribution en est parfaite; toutes les places sont bien éclairées, celles à feu sont au nombre de cinq. Il règne au-dessus du second étage un double grenier. Les caves sont voûtées et solidement construites. Les écuries sont très-vastes ainsi que les greniers à fourrages.

2° Un jardin situé vis-à-vis de la même maison, contenant 18 perches, environné de murs garnis d'arbres fruitiers en plein rapport; son sol est de première classe.

3° Une autre maison sise en ladite ville de Neuf-Château, sur la grande route, avec écuries et caves, connue sous le nom de maison Salomon; elle comprend trois places au rez-de-chaussée, pareil nombre au premier, dont une avec cheminée; elles sont très-grandes et bien éclairées. Le grenier au-dessus du premier est très-spacieux. L'écurie offre du logement pour chevaux et vaches, avec grenier à foin au-dessus.

4° Une place à bâtir, située au centre de la ville de Neuf-Château.

5° Et un étang empoissonné, situé sur le territoire de la commune de Jéhonville, canton de Paliseul, dit le Bêlet.

S'adresser, pour plus amples renseignemens, audit Me Motté.

La vente aura lieu en la maison désignée n° 1er.

A plusieurs années de crédit.

Neuf-Château, le 21 novembre 1827. Signé Motté.

Bekanntmachung.

Seiten der Fortifikations-Direction werden Montag, den 3ten Dezember, um 3 Uhr Nachmittags, die von den Herstellungs-Arbeiten an hiesiger Bundesfestung, aus dem laufenden Jahre 1827, herrührenden Bestände an altem Holze, öffentlich an den Meistbietenden, gegen gleich baare Zahlung versteigert werden.

Die Versteigerung geschieht in dem Bauhofe vor dem Neuthore, woselbst die einzelnen Haufen täglich können in Augenschein genommen werden. — Luxemburg, den 27sten November 1827.

Die Fortifikations-Direction.

La location des chaises, en l'église Saint-Pierre, en cette ville, pour l'année 1828, aura lieu le 1er décembre prochain, vers trois heures de l'après-midi, par le ministère du notaire Kneip, en la maison curiale.

Nul ne sera admis comme enchérisseur, s'il n'a, au moins vingt-quatre heures avant l'adjudication, déposé sa soumission écrite sur timbre au secrétariat de la fabrique.

Anzeige. — Die Vermiethung, auf das Jahr 1828, der Stühle in der Pfarr-Kirche zu St. Peter dahier, wird am 1sten Dezember künftig, gegen drei Uhr des Nachmittags vor dem Notar Kneip von hieselbst, in gedachtem Pfarr-Hause statt haben.

Miethlustige sind gehalten, ihr Gebot 24 Stunden voraus auf Stempel-Papier, bei der Fabrik-Kanzelley schriftlich einzureichen.

Beau quartier, composé de six places, au premier étage, à louer dans la maison du sieur Larue, Marché-aux-Poissons, n° 313.

Un beau quartier de cinq appartemens à louer avec ou sans meubles, au deuxième étage, chez Me Kahn, avoué licencié à Luxembourg, pour une ou plusieurs années.

Meublirtes Quartier zu vermiethen bei Herrn Notar Majerus, Badenburger-Straße N° 504.

AVIS.

On prévient le public que le service du courrier d'Arlon à Neuf-Château et *vice versa*, qui a été fait en novembre dernier avec une carriole, se fera, à dater du 1er décembre prochain, avec une voiture suspendue sur ressort.

Les heures de départ seront, d'Arlon pour Neuf-Château, à 9 heures du soir, immédiatement après l'arrivée de celle de Luxembourg.

De Neuf-Château pour Arlon, à 10 heures du matin.

Les bureaux sont:

A Luxembourg, hôtel de Cologne.
A Arlon, chez M. Richard, aubergiste.
A Neuf-Château, chez M. Leuel, directeur des postes.

Luxembourg, le 27 novembre 1827. H. Mathot,
Directeur de messageries.

Le notaire soussigné annonce au public qu'il y a chez lui 50 barils (5 foudres) de vin, cru de 1825, à vendre à crédit ou argent comptant.

Wormeldange, le 26 novembre 1827. Eichhorn.

Mme Boucon a l'honneur d'informer MM. les amateurs, qu'ils pourront se procurer chez elle, toutes les semaines, les vendredi, samedi et dimanche, des huîtres, moules, cabillauds, skelfisch, etc.; elle loge rue de la Porte-Neuve, n° 18, à côté de l'hôtel de Cologne.

Avis aux jeunes gens.

Le sergent Schaar, les caporaux Delang et Tucks, sont nommés par le département de la guerre pour le recrutement dans le Grand-Duché de Luxembourg; le sergent est logé sur la place d'Armes, n° 420, à Luxembourg.

MARCHÉ DE BRUXELLES. — Prix des Huiles:

21 Novembre,	Huile de colza,	présente et novembre.	fl. 51.
id.	id.	décembre. .	» 51.
id.	id.	mars.	» 49 1/2.

A LUXEMBOURG, DE L'IMPRIMERIE DE J. LAMORT, PLACE D'ARMES.